



Alouette & Lama



La Chronique

Une Alouette II au registre civil belge



Brustem, Belgique, le 7 juin 2001. Presque quarante-quatre ans après l'immatriculation de l'unique Alouette II au registre civil belge (OO-CWH/SHV, N° 1099), un SE-3130 a été immatriculé aujourd'hui en tant qu'OO-ASM. Il s'agit de l'Alouette II Artouste N° 1920 qui est sortie des usines Sud-Aviation en 1964 et qui a débuté sa carrière à la Troupe d'Aviation Suisse où elle était codée V-66. Après avoir effectué 2961 heures de vol sous l'uniforme militaire helvétique, elle a été mise aux enchères à Alpnach le 11 juin 1994. Elle fut acquise par un certain Bernard Vurpillot d'Octenville-sur-Mer qui l'immatricula F-GNVB en 1995. En 1998, elle quitta la France pour l'Angleterre. Son nouveau propriétaire, Graham Snook, l'emmena cette même année en balade à Chypre. Courant 2000, toujours immatriculée F-GNVB, elle arriva à Brustem (Saint Trond) en Belgique pour être acquise par la firme Alpha Aviation bvba. On imagine aisément la surprise de l'Administration de l'Aéronautique Belge lorsque arriva le moment de l'immatriculer, et encore plus de la Direction Technique chargée de délivrer le certificat de navigabilité (N° 5109) à cet ancêtre volant. Une fois le précieux papier obtenu, elle devrait être mise en exploitation par la compagnie Crown Helicopters bvba au départ de l'ancienne base de la Force Aérienne Belge.



L'Alouette "Alpha Sierra Mike" vue à Brustem peu de temps après son immatriculation.

(Photos Pierre GILLARD).

(Pierre GILLARD)



Retrouvez cette information dans le magazine "Le Trait d'Union".